



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220307-2022-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2022

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 07 mars 2022

Délibération : N° 2022-12

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 16

L'an deux mille vingt deux le Lundi 07 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 25 février 2022

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, David BOUTILLIER, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Victorien POTIN ayant donné pouvoir à Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sandrine WAGET, Rémy WALME, Sylvie LOCATELLI

Secrétaire de séance : Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX

Vote des restes à réaliser - Budget principal communal

DELIBERATION

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la Commune,

M. le Maire rappelle que le montant des restes à réaliser tant en section d'investissement que de fonctionnement est déterminé à partir de la comptabilité d'engagement dont la tenue obligatoire pour l'ordonnateur résulte de la loi. Les restes à réaliser doivent être sincères dans leur inscription et dans leur contenu.

Les restes à réaliser correspondent:

- Pour les communes de moins de 3500 habitants aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice, le rattachement des charges et des produits à l'exercice n'étant pas obligatoire pour ces communes;
- en recettes de fonctionnement, aux recettes de fonctionnement certaines non mises en recouvrement à l'issue de

la journée complémentaire

pour l'ensemble des collectivités locales;

- en dépenses d'investissement pour les communes et les départements sans distinction de taille, aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice,

- en recettes d'investissement aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre de recettes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201284-20220307-2022-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le gref : 10/03/2022

Monsieur le Maire précise que la clôture du budget d'investissement 2021 intervenant le 31 décembre 2021, il convient pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2021 lors du vote du budget.

DEPENSES

Opération	Titre	Article	Montant
025	Rue Jules Carrière		
TOTAL			13344,00

Opération	Titre	Article	Montant
10026	Rue Gérard Rousse	2151	
TOTAL			1776,00

Opération	Titre	Article	Montant
14562	Enfouissement Rue du Général de Gaulle		
	USEDA	2041581	18 856,48
TOTAL			18 856,48

Opération	Titre	Article	Montant
10017	Signalisations lumineuses	2041582	3756,38
			1050,77
TOTAL			4807,15

Opération	Titre	Article	Montant
10028	Saveurs et Terroirs	2313	
TOTAL			32 400

Opération	Titre	Article	Montant
14513	Immeuble Le Relais	2313	
TOTAL			50 395,33

Opération	Titre	Article	Montant
10008	Salle de Tennis de Table	21318	1177,20
TOTAL			1177,20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220307-2022-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2022

Opération	Titre	Article	Montant
14576	Les Andiers	2313	
TOTAL			16 685,48

Opération	Titre	Article	Montant
10031	Parc urbain	2188	24 189,78
TOTAL			24 189,78

Opération	Titre	Article	Montant
011	Salle des Expos	2313	
TOTAL			1786,89

Opération	Titre	Article	Montant
603	Mairie	2051	247,20
TOTAL			247,20

Opération	Titre	Article	Montant
10030	Voiries diverses	2315	
TOTAL			3324,00

Opération	Titre	Article	Montant
14575	La Calèche Fleurie	2313	
TOTAL			27 598,62

RECETTES

Opération	Titre	Article	Montant
025	Rue Jules Carrière	1323	
	APV		38 000,00
TOTAL			38 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220307-2022-12-DE

Opération	Titre	Article	Montant
98	Tracteur API - Acquisition matériel Services Techniques	1323	3443,00
TOTAL			3443,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2022

I

DECISION

Le Conseil Municipal

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

APPROUVE le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter soit 196 588,13 €, selon le détail qui sera repris au Budget primitif 2022 ;

APPROUVE le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter soit 41 443 € selon le détail qui sera repris au Budget primitif 2022.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Lecture faite les membres ont signé au registre.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 07 mars 2022

Le Maire

Johann WERY

